

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE RHONE-ALPES (ACTRA)

269 rue Francis de Pressensé 69100 VILLEURBANNE



SEANCE DE CONFIRMATION CANINE

Toutes races - SAMEDI 13 AVRIL 2024 de 14 à 17 heures
LYON - EUREXPO - Parc des Expositions
Avenue Louis Blériot - 69680 CHASSIEU

Inscrire mon chien (une feuille par chien) - Engagement et paiement en ligne sur www.cedia.fr

Race :

Sexe (rayer la mention inutile) : Mâle - Femelle Producteur :

Nom du Chien :

Nom du père : Nom de la mère :

N° Identification (Puce ou tatouage) N° LOF (losh-nhsb-kc-vdh) :

Date de naissance : (Merci de vérifier ci-dessous si votre chien a bien l'âge minimum requis)

Age minimum de la confirmation 15 mois : Berger Allemand – Briard - Bouvier des Flandres - Schnauzer Géant - Dogue Allemand - Dogue de Bordeaux Mastiff – Hovawart – Bullmastiff - Matin de Naples - Montagne et Matin des Pyrénées - Saint Bernard - Terre Neuve – Landseer – Léonberg - Dobermann Rottweiler - Dogue du Tibet - Grand Bouvier Suisse - Bouvier Bernois - Cane Corso – Fila Brasileiro – Mâtin Espagnol – Rafeiro do Alentejo – Castro Laboreiro – Chien de Montagne de la Serra de Estrela – Staffordshire Américain - tous les teckels – Chien du Pharaon – Cirneco de l'Etna – Podenco Canario et Ibicenco et portugais - Samoyède - Akita Inu - Akita Américain - Esquimau Canadien – Chien du Groëland –Dalmatien - Rhodesian Ridgeback - Retrievers et Grands Lévrier – **Age minimum de la confirmation 10 mois :** Epagneuls pékinois et japonais - **Toutes les autres races : 12 mois.**

Nom et prénoms du propriétaire * :

Adresse * :

Code Postal : Ville :

Téléphone * : Adresse courriel * :

* *Ecrire très lisiblement*

TARIF : 40 € par chien

Aucun remboursement ne sera effectué, même si le chien est refusé ou ajourné à la confirmation ou ne peut être présenté.

Renseignements par téléphone : 04 78 84 07 22 les lundi et jeudi de 14 H à 17 H

ou par courriel : actra69@orange.fr

MODALITES D'INSCRIPTION (préalable, en ligne ou papier, obligatoire avant le 5 avril 2024)

(Passé ce délai pas d'inscription sur place sauf avec une pré-inscription et règlement en espèces le jour même)

Si vous optez pour une inscription papier, ce formulaire est à renvoyer, accompagné de son règlement à l'ordre de l'ACTRA, à : **CEDIA – Confirmation LYON EUREXPO – 67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM.**

Cedia vous adressera par email une convocation dans les huit jours précédant la séance avec un horaire impératif de passage devant l'expert. *Tout dossier incomplet ou reçu au-delà de la date limite sera considéré comme nul.*

DOCUMENTS A APPORTER POUR LA CONFIRMATION

Vous devrez vous munir des documents suivants : le certificat de naissance **original** de votre chien, sa carte d'identification par puce électronique ou tatouage, du formulaire de confirmation que Cédia vous adressera pré-rempli ou que vous pouvez également télécharger sur le site de la Centrale Canine (www.centrale-canine.fr rubrique « Les races canines – La confirmation »). La présentation du certificat antirabique est obligatoire pour les chiens venant de l'étranger et ceux classés en 2^e catégorie ces derniers devant être muselés et présenter également la déclaration en Mairie ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur ; la feuille de déclaration pour l'inscription au Livre des Origines d'un chien né à l'étranger et importé en France.

Je soussigné déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus et m'engage à me conformer au règlement de la séance de confirmation et aux consignes imposées en cas de crise sanitaire. J'exonère totalement l'ACTRA de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers), survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même pour n'importe quel accident.

Lu et approuvé - Signature